

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE  
SEANCE DU 15 FEVRIER 2006

REÇU LE

17 FEV. 2006

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

L'an deux mille six, le quinze février,

Le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SENECHÉAU, président du conseil d'administration.

Nombre de conseillers

- en exercice : 5  
- présents : 3  
- votants : 3

Date de convocation du conseil d'administration : 30 janvier 2006.

Présents :

Messieurs, Robert GEAY, Dominique REANT, André SENECHÉAU, membres du bureau du conseil d'administration.

Assistait également à la séance

Colonel Patrice BRISSET, directeur départemental.

Excusés :

Messieurs, Jean-Marie PARATTE, Michel BURLLOT, membres du bureau du conseil d'administration,  
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint,  
Monsieur Patrick SANCHEZ, directeur administratif et financier.

N°B-2006-1-B

**LE BUREAU**

**OBJET**

**Marchés publics de  
télécommunications**

**Autorisation à signer**

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, l'ordonnance n° 2005-645 du 6 juin 2005

VU, le Code des Marchés Publics,

VU, les offres des entreprises et l'avis rendu par la commission d'appel d'offres

VU, le rapport de M. le Président,

**AUTORISE**

- Le président à signer les marchés correspondant à la liste ci-dessous pour les montants indiqués
- Pour le lot infructueux, et conformément à l'ordonnance visée ci-dessus, autoriser le président à signer les marchés consécutifs à la procédure négociée.

Le Président du conseil d'administration,



M. André SENECHÉAU

Lots	Attributaires	Seuils prévisionnels contractuels		Montants estimatifs (Application des prix unitaires, indiqués au bordereau des prix, à la consommation estimée)
		Montant mini TTC	Montant maxi TTC	Montant TTC
Lot 1	France Telecom	34 684 €	83 720 €	53 704,59 €
Lot 2	Neuf Telecom	25 714 €	59 800 €	25 094,40 €
Lot 3	SFR	7 535 €	17 940 €	4 675,88 €
Lot 4	France Telecom	7 654 €	24 279 €	8 544,75 €
Lot 5	Infructueux	7 176 €	28 704 €	infructueux
Total		82 763 €	214 443 €	92 019,62 €

